

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si M. Hugo a suivi cette route, M. Hugo s'est rangé parmi les auxiliaires d'une secte qu'il déteste peut-être, mais qu'il a servie.

Que cette assertion paraisse téméraire et paradoxale aux adorateurs du poète romancier, rien de si naturel; qu'elle soit fondée aux yeux de ceux qui ne s'arrêtent pas aux beautés de l'art, soulignant les magnificences qu'il peut offrir pour examiner ce qu'elles couvrent, voilà la question.

Je ne tenterai pas ici d'examiner les drames de Pacatiencien; je ne m'appuierai ni d'Angeloni de Lucrèce Borgia, ni de Ray-Blas; je demanderai seulement un romancier compte de la philosophie de son œuvre capitale de Notre-Dame-de-Paris.

Lois de nier les beautés de cette œuvre, envisagée au seul point de vue de l'art, je les constaterai, je les admirerai, mais avec restriction toutefois; car je ne sache pas que l'art soit chose si grande et si sainte qu'il commande le respect alors qu'il s'exerce aux dépens du beau moral, et alors qu'il se complait à reproduire les laideurs du mal, les monstruosité de la passion.

La lecture la moins attentive de ce livre montre tout d'abord que l'auteur, se livrant à un véritable tour de force, s'est proposé d'ennoblir la bassesse, d'embellir la laideur et d'avilir la grandeur.

Pour cela d'avoir sa philosophie, et cette philosophie n'est autre que la négation de la liberté humaine, n'est autre que la fatalité de la passion, n'est autre que la pensée dogmatique du communiste.

En face du destin, quelle sera la société que le monde arrivé à la sénilité pourra fonder? Aucune autre que celle inventée par les communistes! Avec le dogme de la fatalité l'esprit de dévouement s'éteint.

M. Hugo, en écrivant Notre-Dame-de-Paris, n'a point eu la pensée d'ouvrir la porte aux dégoûtantes rêveries de Fourier, soit. Artiste, il s'est posé un problème à résoudre, l'impossible à réaliser; un tour de force à exécuter, absolument comme M. Poitevin le jour où il inventa de fonder les airs sur une antiche.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 20 MAI 1851.

Première Page:—Causes et remèdes du mal social.—Variétés:—Les romans et le communisme. Feuilleton:—Le Montagnard ou les Deux Républiques—1793-1818—(Première Partie sur 1793.—(Suite.)

Plusieurs articles, éditoriaux et autres, sont ajoutés faute de place.

NN. SS. les Evêques de Bytown, de Carleton, de Montréal et de Martyropolis, sont arrivés dimanche matin de Québec, les deux premiers étant repartis ce matin pour se rendre à leurs diocèses respectifs.

Nouvelles de Rome.

On lit dans l'Univers:—Nous avons des lettres de Rome du 20 avril.

Notre correspondant nous écrit qu'il arrive de l'office pontifical à Saint-Pierre et qu'il a assisté à la grande et solennelle bénédiction *urbis et orbis*.

Les espérances qu'avait fait concevoir la cérémonie du dimanche des Rameaux ont été non-seulement réalisées, mais de beaucoup dépassées. Il faudrait remonter bien loin pour trouver une telle affluence. On nous assure que deux jours avant Pâques il y avait 54,000 passeports déposés à la police.

Le jour de Pâques, toute cette immense multitude est allée se ranger autour du tabernacle des saints-Anthoines, dans l'immense basilique de Saint-Pierre, pour assister à la messe solennelle célébrée sur ce tombeau par le Vicaire de Jésus-Christ. Quel beau, quel sublime spectacle! Quand les trompettes ont annoncé l'élévation de la sainte Hostie, grand sortent cette sainte Hostie s'est avancée du pied de l'autel pour aller trouver le Souve-

rain Pontife, à genoux, les mains jointes, sur son trône et attendant son sauveur et son maître, au milieu des rois et des princes de la terre, le front dans la poussière; des représentants de tous les souverains du monde, prosternés devant cette majesté invisible; des princes de l'Eglise, des patriarches, des archevêques, des évêques en adoration; au milieu des armes inclinées devant ce Dieu caché, de tout l'univers représenté par cette foule attentive, recueillie, en silence et en prières; oh! alors, on a senti toute la grandeur, toute la divinité de l'Eglise, toute la puissance, toute la force de cette institution qu'il faut appeler divine, puisqu'elle est certainement au-dessus de l'ordre naturel; et toute la misère de ces aveugles qui s'en vont criant que l'Eglise se meurt, que l'Eglise est morte.

L'Eglise se meurt! L'Eglise est morte! Quelle est donc cette voix qui s'élève du fond du balcon de Saint-Pierre! Quels sont donc ces bras qui s'étendent, qui s'étendent vers le ciel, qui pressent sur un cœur brûlant toutes les générations humaines! Quelle est cette main qui bénit la ville et le monde, et sous laquelle la ville et le monde s'inclinent, tressaillent et sentent circuler dans leur sein une nouvelle flamme, une nouvelle vie! Voyez le roi de Bavière, la princesse de Saxe, le corps diplomatique, le Sacré-Colège, les illustrations de la naissance, de la science, des arts, la foi, l'incrédulité, l'indifférence, une foule composée de cent mille personnes venues de tous les coins de la terre, de toutes les mœurs, de tous les costumes, riches, pauvres, grands, petits, tout ce monde est prosterné! Le général français, à la tête de ses invincibles légions, abaissant la fierté de ses armes et s'inclinant sous cette main désarmée. Puis, entendez le bourdon de Saint-Pierre s'élever à la louange du Seigneur, et un *Amen* sorti de cent mille bouches en réponse aux invocations de ce vieillard.

Pour ceux qui avaient vu en 1849 le même jour profané par les rites légitimes de la révolte; qui en 1849 avaient vu la grande basilique vide de ses pompes séculaires, le balcon de Saint-Pierre muet, pour ceux-là le jour de Pâques de 1851 a été un grave et solennel enseignement, une glorification nouvelle de la sainte-Epouse de Jésus-Christ, une révélation de l'avenir, une douce, une immense espérance; une preuve nouvelle de l'infécondité de cette promesse que le complot de Michel-Ange porte dans les airs: *Tu es Petrus et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam et porta inferi non prevalebunt adversus eam.*

Nous ne voulons entrer dans aucun autre détail sur les grandes cérémonies de la grande semaine. Nous le répétons, elle a été plus belle plus recueillie, malgré une affluence beaucoup plus grande, plus brillante que par le passé. Le Saint-Père en a supporté les fatigues avec un courage incroyable. Il n'a pas voulu omettre la plus petite partie de ces rites si beaux. Sa grande pitié est revenue à l'angélique, cette douce majesté qui lui est venue du ciel, cette beauté de la voix, cette grâce incomparable n'ont cessé de faire l'édification et l'admiration de toute cette multitude qui emporte de Rome et de son saint Pontife l'idée la plus grande, la plus douce et, espérons-le, la plus salutaire.

La semaine-sainte, que nous pourrions appeler romaine, n'a été ni moins consolante ni moins fructueuse. Toutes les églises ont été fréquentées; les discours sur la Passion, les trois heures d'agonie de Notre Seigneur, les heures de la sainte Vierge et une foule d'autres exercices que pratique la dévotion des Romains, ont été suivis avec la plus honorable assiduité. Les tombeaux ont été visités par un concours immense.

Ouverture de la Grande Exposition de Londres.

Nous traduisons de la lettre d'un correspondant du *Willmer and Smith's European News*, le compte-rendu qu'il donne en ces termes de la grande solennité industrielle du 1er Mai: "Après plusieurs jours d'agitation durant lesquels la curiosité publique avait été poussée à son comble, le matin de jeudi, jour fixé pour l'ouverture de la Grande Exposition industrielle de toutes les nations, s'annonça sous les plus favorables auspices. Le jour précédait il y avait eu pluie et grêle avec tempéra-

ture froide; mais le glorieux 1er mai fut à peine obscurci d'un seul nuage.—et, à midi, lorsque la Reine monta les degrés du trône, le vif éclat du soleil ne laissa plus rien à désirer. Les arrangements étaient parfaits en tout; qu'ils peuvent dépendre de l'homme ici-bas; et je suis content du dire que la journée s'est passée sans que j'aie entendu parler d'un seul accident. Je rencontrai en entrant dans Piccadilly, à neuf heures du matin, une file de voitures qui se prolongent du lieu de l'Exhibition à l'extrémité Est de Long-Acre, l'espace de deux bons milles, et la même chose se remarquait à l'Ouest, au Nord et au Sud.

Etant assuré de cette occurrence, je mis pied à terre, et m'acheminai dans Hyde Park par la porte des Commissaires sans le plus léger encombre. La beauté de la scène au premier aspect était extraordinaire. Déjà presque tous les sièges étaient occupés; mais un membre du Parlement, qui était à l'Exhibition, eut l'idée de faire crier dans le département des Timoniers; j'y fus admis, et je vis tout le cérémonial de l'inauguration du lieu le plus favorable au point de vue. La multitude afflua sans interruption jusqu'à la fin; et, à 11 heures, mon attention s'attacha aux merveilles renfermées dans cette enceinte, et j'entendis de l'extrémité ouest le grand orgue, dont la voix se prolongeait en sons variés à travers la masse des produits et des objets de fabrique anglaise, tandis qu'à l'extrémité est on apercevait l'aigle Américain fière de sa position élevée au-dessus de l'inscription hardie qui marquait la place destinée aux productions des Etats-Unis:—de longues files de dames accompagnées d'officiers et d'autres messieurs, remplissaient l'enceinte au-delà, et de quelque côté que l'on se dirigeât il y avait toujours à voir quelque objet étonnant de la nature ou de l'art: le tout ensemble était aussi d'un effet des plus beaux.

La Reine arriva à midi précis, saluée à son entrée d'un applaudissement vif et prolongé. Elle prit place sur un siège dominant une plate-forme surmontée elle-même par un sofa blanc élégant mais large et orné de plumes à sa gauche était le Prince Albert. Ils étaient accompagnés du Prince de Galles et de la princesse Royale. Le cercle de la cour était au complet et formait un tableau qu'on ne saurait jamais oublier. La Reine avait une apparence remarquable. Elle portait l'insigne de l'Ordre de la Jarretière, une toilette de brocart moucheté, tissu d'or. Le Prince avait un air de bonheur et de fierté calme. Le Duc de Wellington, qui ce jour-là atteignait sa quatre-vingt-deuxième année, était sur les lieux depuis environ deux heures, et les commissaires et tous les officiers de la maison royale environnant le trône présentaient une scène d'un splendeur extraordinaire. L'hymne national fut chanté, et la musique produisit l'effet le plus ravissant dans l'édifice de verre. Le Prince Albert se présenta devant la Reine avec les commissaires, et lut leur rapport conformément au programme qui avait été publié. Je ne pus saisir les tons de voix de la Reine pendant qu'elle lisait sa réponse, à raison de l'endroit où j'étais placé, mais le fait est que toute voix humaine se perd dans l'immense construction. L'archevêque de Cantorbéry fit alors la prière d'inauguration, laquelle fut accompagnée de l'*Alléluia* en chœur de Handel, sous la direction de Sir Henry R. Bishop. L'effet de cette exécution fut saisissant, et les voix des choristes atteignaient en effet à la plus haute perfection. Il se forma alors une procession dont le composé était d'un caractère fort intéressant. Les héraldants de l'état précédant M. Paxton (inventeur du palais de cristal), Fox et Henderson (les contractants) ouvraient la marche. A leur suite venaient tous les officiers concentrés dans l'exécution de la cérémonie; après eux, et les commissaires au service de l'étranger; et la chose la plus singulière à voir était la variété de tous les costumes que portaient les hommes capables et d'une forte intelligence de tous les points du globe. Venait ensuite les Commissaires Royaux parmi lesquels je remarquai M. Cobden, vêtu d'un surtout noir. Le vénérable Duc de Wellington suivait, marchant tout à côté du Marquis d'Anglesea; tous deux furent bruyamment applaudis. Les ambassadeurs étrangers, entre lesquels M.

Lawrence paraissait avec un grand avantage à raison de son âge et de son air imposant, venaient ensuite, puis les ministres de Sa Majesté, précédés par Lord John Russell, Ceux-ci furent salués bruyamment; et, en dernier lieu, la Reine et le Prince Albert, conduisant l'une le Prince de Galles, l'autre la Princesse Royale, fermaient la procession avec les hôtes royaux de Prusse reçus au Palais, et les dames de leur suite. La procession s'avança d'abord dans la nef Britannique, ou de l'ouest, et alors, retraversant l'espace, se dirigea vers l'extrémité est consacrée aux Etats-Unis, et à chaque mouvement de nouvelles acclamations s'élevaient; la musique de différents orgues la saluait à son passage, et, de cette manière, chaque spectateur dans l'édifice était en état de voir chacun des membres du cortège. La Reine annonça alors "l'ouverture de l'Exhibition," et les trompettes se joignant à l'artillerie apprirent cet événement à la multitude innombrable qui stationnait au dehors. L'assistance entière se leva pour applaudir comme signal du départ, et fit entendre une suite d'acclamations de joie assourdissantes, et la cérémonie se termina par la retraite de la Reine, qui retourna au Palais de Buckingham de la même manière qu'elle en était venue. La foule qui remplissait le Parc était innombrable. Je regardai à travers les fenêtres de cristal, et il y avait une mer de têtes dont j'étais environné de tous les côtés. Chacun paraissait de belle humeur, et toutes les craintes superstitieuses de trouble qui avaient pris naissance dans l'imagination de quelques personnes étaient complètement démenties. Jamais nous n'avons grand spectacle ne fut inauguré avec autant d'ordre et de tranquillité, en présence peut-être d'un demi-million d'hommes.

Après la sortie de la Reine, la compagnie commença à circuler. Peut-être vos lecteurs voudront-ils me suivre à distance dans mon tour rapide à travers les classifications diverses de l'Exhibition. Les premiers objets qui dès l'entrée frappent le visiteur, soit au nord soit au sud de l'enceinte, ce sont deux magnifiques portes se déployant sur la largeur au-delà desquelles se trouve, au centre de l'édifice, au milieu des statues, des palmiers, des fontaines, d'arbustes exotiques, de représentations équestres en sautoir, enfin, au milieu d'une multitude infinie d'objets dont chacun est disposé avec le plus grand art. Le long de la nef, aussi bien vers l'ouest que vers l'est, se présente une rangée de statues gigantesques de marbre, de fer, de bronze de zinc, celles-ci étant d'un travail très remarquable. L'objet sur lequel s'arrête d'abord à peu près toute votre attention est le diamant Koh-i-noor, enfermée dans une puissante cage de fer, richement dorée; et, d'après une disposition ingénieuse, ce joyau de prix, qui est placé sur un petit piédestal, disparaît de lui-même quand vient la nuit, et descend dans le solide tiroir en fer qui est au-dessous et sur lequel s'ajuste le couvercle; il est donc en parfaite sûreté la nuit comme le jour. Des flots de spectateurs tournent à l'environ de ce diamant pour en admirer la grosseur et l'éclat. Dans toute la longueur de l'édifice, au milieu de la nef, sont un nombre incalculable d'objets dignes d'admiration que relèvent l'aspect des statues. On y voit des reproductions de ponts et de villes, tous d'un fini parfait, entre lesquels se distingue un premier rang un modèle de Liverpool. Il s'y trouve aussi des télescopes énormes, des modèles exquis en mécanique, de petites chapelles exhibées par rapport au voyage dont elles sont ornées, la fontaine d'Acis et de Galatée, les statues Américaines de l'Indien Blossé et de l'Esclave Grecque, la statue de Shakespeare et la fontaine de cristal créée au centre de l'édifice, le tout formant un coup-d'œil dont la magnificence étonne. Peut-être le monde entier n'offrirait-il jamais un pareil assemblage d'objets attrayants tels que ceux seulement qui garnissent le milieu de l'allée.

J'étais sous l'impression que les articles venant des Etats-Unis n'occupaient comparativement un petit espace, d'après les données fournies qui attestent qu'ils n'avaient demandé un plus large espace qu'ils ne pouvaient remplir. Grâce aux efforts de M. Kiddle, la place qui leur était destinée a été toute occupée, et quoiqu'elle ne soit pas encombrée à

devrait se méfier de son ombre, du pavé sur lequel il marche, du mur contre lequel il s'appuie, car il y a toujours, à la piste un traître avec la figure d'un mouton. Et je trouve à deux des nouveaux venus des figures de mouton. Si tu m'en crois, Crépeaux, ayons l'œil ouvert au premier signe.

J'allais vous faire la même proposition... Est-ce que tu n'as pas entendu du bruit? Je crois qu'oui.

Tous deux, par un mouvement rapide, glissèrent leurs deux pistolets dans les poches de leurs vestes, et écoutèrent.

C'est M. le marquis, fit Baptistin un instant après, et il alla ouvrir.

C'était en effet le marquis de Savernay. Deux hommes l'accompagnaient.

Les événements sinistres qui se succédaient n'avaient pu ajouter une ride à son front vénérable. La fatigue et les veilles n'avaient point épuisé son corps. C'était une verte et énergique vieillesse que Dieu donne à ses élus.

Toujours à ton poste, mon vieux Baptistin, lui dit le marquis en lui tendant la main. Et toi aussi, Crépeaux.

C'est mon capitaine, dit ce dernier, et je suis le soldat.

Bon capitaine, brave soldat, reprit le gentilhomme en s'arrêtant un instant devant les deux serviteurs respectueusement debout devant lui... Laissez-nous, mes amis Baptistin, tu connais la consigne?

Nous avons laissé Obriec se dirigeant en toute hâte vers le palais de justice. Sa course fut si précipitée qu'il arriva tout hâléant. Quoiqu'on fut au cœur de l'hiver, il avait à grosses gouttes.

Citoyen, lui dit le premier employé qu'il rencontra, lequel n'a demandé avec instance tout à l'heure à te parler.

Où est cette personne? Dans la cour au bas du grand escalier. Vas lui dire de monter de suite.

Oui, citoyen. Obriec se mit à marcher à grand pas au milieu de la salle, et des mots entrecompés s'échappaient de ses lèvres. Les mots de Savernay... de bonheur de la tenir, un tumulte de pensées, enfin, se faisait comprendre.

Il était tellement absorbé par ses propres pensées qu'il ne vit pas qu'il n'était pas seul. Un homme, assis sur une chaise était occupé près du poêle. Cet homme du reste semblait occupé à se chauffer, tant que l'autre à attendre. Ce devait être un employé du palais de justice. Sous son bonnet de loutre, coiffure généralement portée à cette époque, on voyait un certain luxe de cheveux roux. La chemise était convenablement débraillée; un vieil habit noir des plus rapés complétait le costume, véritable accoutrement des gratteurs de papier.

Comme Obriec écoutait avec une attention fiévreuse le moindre bruit venu de dehors, l'employé eut pu continuer à l'observer tout à l'aise s'il ne se fut mis fort tranquillement à un travail d'écritures. Il releva la tête, en

réinstallant sur son nez une paire de lunettes et dit à Obriec: Tu ne te chauffes pas, citoyen?

Celui-ci fit un bond sur lui-même, il se croyait seul. Mais au même moment la porte s'ouvrit. Obriec laissa échapper un cri de joie, saisit par le bras l'homme qui venait d'entrer et l'emmena dans une pièce voisine.

L'employé avait tourné la tête et les avait suivis ces yeux. Malheureusement le greffier en chef du tribunal entra simultanément. L'employé se remit aussitôt à son travail et parut concentrer toutes les forces de son intelligence.

Eh bien! citoyen, lui dit le greffier en s'approchant de lui, ce travail avance-t-il?

Je viens de le terminer à l'instant, lui dit l'employé en lui tendant une longue feuille de papier.

Bah! déjà!... Tu es expéditif. Voyons, comment l'en-tu tiré... Très bien!... très-bien... je suis content de toi l'ami. Ce travail te sera peut-être plus utile que tu ne penses; attends, je vais le remettre de suite au citoyen Fouquier qui l'attend. Je lui glisserai en le lui donnant quelques mots d'éloges à ton endroit, et il sera très-possible qu'il t'attachât définitivement à son cabinet. J'ai de l'influence; je te le jure. Attends-moi ici, je vais porter ton travail et tu sauras de suite si nous avons réussi. Toi feras ton chemin, je te le prédis; c'est dommage que tu commences si tard.

Je n'ai pas d'ambition, dit l'employé. Le greffier sortit.

L'employé resta un instant immobile sur sa chaise, regardant et écoutant avec cette tension attentive de tous les muscles du visage; puis, avec une vivacité qu'on eût été loin de soupçonner en lui, il alla vers le cabinet, en ayant soin d'éteindre le bruit de ses pas.

Ce n'était plus le même homme appliqué et courbé; ses yeux étincelaient. Il colla son oreille contre la porte et resta ainsi quelques secondes. Son visage avait une expression de fixité inquiète et douloureuse tout à la fois. Tout autour de lui un grand silence.

Je n'entends rien, dit-il... des mots... des mots dont je ne puis trouver le sens.

Il se pencha d'avantage sur la porte. Ses mains étaient croisées sur sa poitrine; on eût dit qu'il voulait arrêter les battements de son cœur. Tout-à-coup sa bouche s'ouvrit, et les pronelles de ses yeux lancèrent des étincelles: Oh! j'entends... j'entends... murmura-t-il d'une voix sourde; merci, merci, Seigneur!

Et sans que le reste de son corps changeât de position, ses mains se joignirent par un sentiment instinctif de reconnaissance envers Dieu. Et puis ses lèvres murmurèrent en les répétant machinalement les mots qui arrivaient à son oreille:

"Ce soir... si... principaux... doivent... se réunir... si... tu... venis... tu... prendras... tous... d'un... même... coup... de filet..." Oh! lâcheté! lâcheté! trahison, dit-il. Et il se courba plus atterré encore. L'incendie eut dévoré la salle dans laquelle il se trouvait qu'il n'eût pas bougé. Il écoutait... il écoutait toujours.

Quel peut être cet homme qui connaît tous nos secrets. Il me semble que j'ai déjà entendu cette voix... oh donc! mais où donc l'ai-je entendue. Tout-à-coup une idée subite lui vint. Il se redressa, et comme un coleur fait la nuit pour ouvrir une porte sans bruit, il posa tout doucement une de ses mains sur la clef, la fit tourner lentement dans la serrure jusqu'à ce qu'il l'eût ramenée à la position verticale, puis il la retira. Tout cela lui fut fait avec tant de précaution, tant de silence, qu'une mère qui eût été dans ce cabinet à veiller son enfant malade n'eût rien entendu. Aussitôt que la clef fut retirée, un petit jet de lumière passa par le trou de la serrure, l'employé passa son œil sur ce trou, et au bout de quatre secondes releva la tête:

Oh! maintenant, murmura-t-il à voix basse je le reconnaitrai partout; il y a un signe indélébile sur son visage.

Il ne pouvait s'arracher de cette porte. Dans le même moment, une horloge lointaine sonna trois coups.

Trois heures, dit-il; pourquoi qu'ils puissent tous être prévenus avant ce soir!

Et il s'éleva vers la porte. Au moment d'en atteindre la seuil, il se retourna, et tendant vers le cabinet une main que la colère amassée au fond de son cœur rendait tremblante:

Traître! dit-il d'une voix qui s'infiltrait à peine entre ses dents serrées, tu ne jouiras pas de ta trahison! et fasse le ciel que nous ne nous retrouvions jamais tous deux, car je t'écraserai comme un reptile!

(A continuer.)

l'égal de l'enceinte Britannique, elle renferme cependant une collection d'un haut intérêt. Leurs céramiques et leurs machines à préparer les matières brutes sont étonnantes. Leur partie minérale est aussi bien fournie. De toute leur collection, les voitures n'étaient pas la partie la moins propre à leur faire honneur. Une série de cartes géographiques faites pour certaines lectures dans leurs assemblées des missions, étaient admirables, et surpassaient de beaucoup celles du même genre qu'ont adoptées nos écoles publiques et nationales. Il est peut-être partial de ne signaler que des expositions particulières, mais je dois dire que l'énergie et le zèle avec lesquels MM. Tacey et Phillips, de Philadelphie, selliers, et MM. Cornélis et cie., fabricants de lampes, de la même ville, sont venus d'eux-mêmes solliciter une mention de ma part en faveur de leurs productions respectives, m'ont fait penser que les exposants Anglais doivent regarder de bon œil leurs lauriers, ou bien une telle dévotion les empêchera de prétendre révéler dans presque chacune des branches de commerce. Les spécimens daguerrétypiques sont excellents.

En quittant la division qu'occupent les Etats-Unis, vous entrez dans le vaste département de Zollverein, des côtés nord et sud. La collection de machines et de produits manufacturés d'espèces variées y présentent à la vue mille objets du plus grand intérêt. La Russie tient un petit espace au Sud, et sa partie est à peine au complet; mais, par compensation, l'Autriche qui étale aussi des côtés nord et sud, offre une variété de produits qui lui fait une position fort honorable à l'Exposition. Tous les exposants Autrichiens sont vêtus du simple uniforme Autrichien vert ayant surtout fermés sur la poitrine un moyen d'une longue agrafe sur laquelle est écrit: "Autriche." L'effet général de ce vêtement est admirable. Au-delà de l'espace qui remplissent la Hollande et la Belgique, vous avancez dans la portion étendue de la France, qui, lorsque toutes choses y seront complètes, sera d'une grande beauté, et digne du goût et de l'habileté de cette grande contrée. La Suisse et le Brésil, avec l'Italie et l'Espagne au nord, viennent après, et sont suivis de la Grèce, du Pers, l'Egypte et la Turquie. Le malentendu retard qu'éprouve l'arrivée du vapeur Tare qui apporte ici des productions, empêche la Turquie de figurer au complet; mais l'espace inoccupé ayant été donné aux Ambassadeurs de l'étranger ainsi qu'aux dames de haut rang qui avaient entre, ce vide était admirablement dissimulé. En traversant le tunnel, vous vous trouvez dans le département des Indes Anglaises Orientales, et l'aspect qu'elles y présentent est magnifique. Vous arrivez au sud à un quartier réservé au Canada, aux Indes Occidentales et aux colonies Autrichiennes. Les articles transmis de ces intéressantes portions de l'Empire Britannique attestent tous admirablement la richesse de leurs productions. Les minéraux, les matières brutes, offrent un champ vaste pour l'étude du marchand aussi bien que du philosophe.

Un charmant petit quartier contenant des trésors du moyen-âge attire ensuite une foule immense qui de là passe dans la salle de sculpture. Vous êtes ici pleinement au sein des régions britanniques; d'un côté tous les nombreux attributs de l'agriculture tiennent tout l'espace jusqu'à l'extrémité sud et le papier d'imprimerie et les machines en fonctionnement. L'espace s'étendant jusqu'à l'extrémité nord; le front du côté sud étant occupé par les marchandises et les produits de Birmingham, les marchandises de Sheffield, les tissus de laine et de coton, les lins d'Irlande, et les dessins des fabriques de Manchester, Londres et Glasgow.

Le tout correspondant au nord présente une succession de compartiments avec des vitrines, quelques-uns de la forme la plus élégante, des produits minéraux des engins pour la marine, laissant voir sur toute la ligne en front différents spécimens en papier, marchandises, meubles, fourrures, cuir et coton. Nous sommes maintenant parvenus à l'extrémité ouest, où des flots compacts d'hommes entourent le plan de Liverpool, qui est à ce point de l'allée. A l'extrémité de l'édifice il y a des statues, des colonnes, des échafaudages de charbon, des obélisques, et une nombreuse variété de plans d'architecture et de bâtiments, ainsi qu'un bâtiment séparé d'où se tire la force motrice de la vapeur.

J'ai endured beaucoup de fatigue en visitant toute cette exhibition; assurément, une pareille tâche est presque au-dessus des forces de l'homme qui voudrait l'accomplir en un seul jour, et parcourir l'incalculable diversité de choses qui nous frappent à chaque tour. J'ai dit que j'avais visité le tout, mais j'oubliais le département considérable des engins mécaniques que je n'ai pu voir que jeudi. Dans son ensemble cette Exhibition a réussi au plus haut degré auquel il ait été donné à aucune conception d'atteindre. Chaque objet est heureusement choisi et tellement parfait en son genre, que la dame la plus délicate ou la plus difficile du royaume, ou le manœuvre le plus rude, s'il est intelligent, en éprouverait satisfaction; et les curiosités sont tellement nombreuses, surprenantes, variées, et en même temps si utiles, que le visiteur peut passer des semaines entières dans l'édifice, et s'instruire lui-même par un examen critique de tous ces objets tant diversifiés ainsi présentés à ses regards de tous les points du globe.

Je ne puis terminer cette lettre, sans témoigner mon admiration des apprêts faits à l'avantage du public et de la presse en général. On a calculé que la vente des billets d'entrée pour la saison a produit une recette de £50,000, lesquels ajoutés aux sommes souscrites, forment environ £130,000. Les dépenses de l'exécution s'élevèrent, dit-on, à £200,000, au moins. Il y a peu de doute qu'il sera encore prélevé des sommes d'argent suffisantes pour rendre ces dépenses

personnelles aux contributeurs et aux Exhiteurs.

Le *Canadien Emigrant*, par "Douze Missionnaires des Townships de l'Est", est un pamphlet contenant des renseignements favorables à la colonisation des terres incultes du Bas-Canada, et indiquant les moyens d'y parvenir. L'importance de ce travail exige que nous le mettions prochainement à contribution pour nos lecteurs, et c'est ce qu'a déjà fait le *Journal de Québec*. L'exécution typographique de cet opuscule est due aux presses du *Journal*, et nous accusons avec remerciements réception de la copie qui nous en a été remise.

Le *Hamilton Spectator* rapporte qu'une poursuite pour libelle intentée contre le propriétaire du *London Free Press*, par le colonel Prince, s'est dénouée aux dernières assises de Middlesex, par un verdict du jury acquittant le défendeur.

Un autre procès de même nature vient aussi d'être décidé à Bytown. M. Roderick Ross, secrétaire de l'hôpital protestant de Bytown, poursuivait M. Robert Bell, éditeur du *Bytown Citizen*, dénonçant l'éditeur pour avoir dit dans un rapport des produits d'un bazar en faveur de l'hôpital, que le secrétaire (poursuivi) "avait mis à £7 10s la recette de la table d'une dame, tandis que réellement cette recette s'était élevée à £14." Ce fait et l'article même qui l'exprimait avaient été, à ce qu'il paraît, communiqués par la dame elle-même à l'écrivain du *Bytown Citizen*. Le jury a condamné celui-ci à £25 de dommages. En commentant dans son journal cette décision du jury, le défendeur déclara que, sans se plaindre du jugement qui le condamne et en s'y soumettant, il ne se sent pas intimidé, et que, d'assent les mêmes circonstances se représenter encore, il ne ferait que tenir la même conduite.

Entre les diverses gravures sur bois dont le *Montreal Herald* a ci-devant gratifié ses nombreux abonnés, la plus parfaite d'exécution, est, ce nous semble, la représentation de l'intérieur du Palais de Cristal de Londres, en ce moment le point de mire de l'attention universelle. L'ouvrage d'art reproduit par le *Herald* donne une idée convenable de cette étonnante création de l'industrie anglaise à ceux qui n'en auront point vu le modèle; elle embrasse même assez d'objets pour nous convaincre de la véracité du correspondant du *Willmer's and Smith European News* dont nous reproduisons ailleurs la lettre dans laquelle il donne une description de l'aspect général que présentait la grande exhibition industrielle des peuples, le jour de son inauguration par S. M. la Reine, le premier de ce mois.

Nous apprenons par le *Pilot* de ce matin qu'un respectable citoyen de cette ville âgé de 89 ans, M. Kenworthy, s'est noyé vendredi à l'entrée du Canal de Lachine.

CORRESPONDANCE.

A M. l'Éditeur des *Mélanges Religieux*.

Vous avez publié dans le dernier numéro de votre journal un long article communiqué, contenant une revue critique de l'ouvrage publié récemment en cette ville sous le titre de "CATHOLICISME POLITIQUE." Tout en exprimant à l'auteur de cet article ma reconnaissance de l'appréciation qu'il veut bien faire de mon travail et du ton de modération qui règne dans son écrit, je demanderais la permission de répondre succinctement à ses observations.

Sa première remarque est une remarque générale; le plan de l'ouvrage ne lui "semble pas assez clair, assez méthodique." C'est là une matière d'opinion; le plan me semblait pourtant assez "méthodique"; on pourrait le rendre plus clair, il est vrai, mais l'ouvrage, quoique destiné à l'instruction du peuple, ne devant vraisemblablement être lu ou expliqué que par des personnes qui ne sont pas tout-à-fait dépourvues de connaissances et d'intelligence, j'ai cru que m'arrêter à définir chaque mot, à mettre toutes choses sous les yeux, comme si j'avais affaire à un enfant, serait superflu et fastidieux pour le lecteur. Cependant la suggestion d'un petit dictionnaire où se trouverait l'étymologie des mots difficiles qui se rencontrent dans l'ouvrage peut avoir son utilité.

Les remarques qui suivent ne me paraissent pas aussi justes.

M. le Critique prétend d'abord qu'il ne faut pas dire qu'"il y a certains droits, comme le droit de la vie, etc., que l'homme ne peut aliéner", parce que l'homme, dit-il, est libre de tout son semblable et par là d'encourir la peine de mort. — Mais le terme "aliéner" ne saurait s'entendre dans le sens qu'on lui donne ici. L'aliénation est le transport d'une propriété à titre lucratif ou onéreux; ce terme s'entend plutôt d'une vente, d'un échange, d'une hypothèque, et si M. le Critique tenait à donner à cette phrase une signification très-étendue, il eût pu y trouver plutôt une réclamation contre Peshelavage que contre la peine de mort. Mais en supposant que l'interprétation donnée au terme "aliéner" soit exacte, la conséquence qu'il tire du principe ne découle pas naturellement et est assurément forcée. Il est une vérité incontestable: c'est que l'homme ne peut aliéner ce qui ne lui appartient pas; or, on ne peut céder le droit de la vie comme sa propriété, puisqu'il ne pourrait en disposer sans cesser d'exister. Cette remarque me

paraît donc tout-à-fait dépourvue de fondement.

M. le Critique prétend ensuite qu'en parlant de l'habens corpus, j'aurais dû faire connaître quels sont les "crimes graves" pour lesquels un juge peut refuser d'accorder ce bénéfice. — Mais M. le Critique n'est pas sans savoir que ce sujet aurait nécessité de très-longues explications et n'eût entraîné tout-à-fait hors de la question. Je n'avais pas à m'occuper du droit criminel. J'ai donc dû me borner là.

M. le Critique argumente assez chaleureusement pour prouver que je ne devais pas dire simplement, en parlant des devoirs du citoyen, que "le citoyen arrêté au nom de la loi doit obéir à l'instant"; mais qu'il devait ajouter que le citoyen peut demander à voir le warrant en vertu duquel on l'arrête, etc. — Mais on comprend que pour cela il m'eût fallu encore abandonner mon sujet et composer deux ou trois chapitres à part pour montrer 1° en quels cas un citoyen peut être arrêté, 2° par quel il peut être arrêté, 3° comment il doit être arrêté. M. le Critique semble aussi perdre de vue (c'est sans doute un oubli de sa part) qu'il y a des cas où des arrestations peuvent se faire sans warrant. Mais sans m'arrêter à cela, je prétends que le principe posé plus haut suppose l'arrestation faite régulièrement. Le raisonnement même de M. le Critique le fait voir clairement, et je pourrais lui dire en me servant de ses propres termes: "ne savez-vous pas que n'ayant pas le pouvoir, on ne peut arrêter au nom de la loi." Donc en me servant du terme, "au nom de la loi", je suppose l'arrestation faite légalement.

M. le Critique ne trouve pas que la définition du mot "gouvernement" soit correcte — mais pour démontrer cela, M. le Critique, (j'ignore si c'est par plausance) coupe la définition en deux, et en fait deux définitions distinctes: malgré cela il trouve que la seconde est bonne; cependant cette prétendue seconde définition n'est que la dernière partie de la définition elle-même. Cette définition se compose d'une phrase au milieu de laquelle il y a une virgule, pour indiquer que les dernières lignes doivent servir à compléter et expliquer les premières. M. le Critique n'a pas pris garde à cela, ou il a voulu s'amuser.

A ce sujet, il pense que j'aurais dû publier aussi des "notions claires et précises sur l'origine, la source de l'autorité." — Mais remarquez que ce manuel n'est pas un ouvrage de théorie; en enseignant ce qui est d'une utilité pratique, je ne pouvais remonter à la source, à l'origine de toutes choses; c'eût été le moyen de n'en jamais finir. Je suis étonné que M. le Critique ne mentionne pas que j'ai omis de parler du droit naturel, du droit des gens, et surtout des différentes formes de gouvernement; des gouvernements monarchique, aristocratique, démocratique, despotique, etc.; ces notions eussent été placées très-à-propos dans ce manuel. M. le Critique n'en a pas parlé. C'est sans doute un oubli de sa part.

M. le Critique pense que j'aurais dû mentionner qu'un vote de non-confiance de la part du Conseil Législatif ne peut pas occasionner la chute d'un ministère. — Je ne l'ai pas dit parce que c'est une question qui me semble sujette à controverse; le résultat que peut avoir un vote de non-confiance donné par le Conseil Législatif dépend beaucoup des circonstances. Si le ministère était appuyé par une forte majorité dans l'Assemblée, il serait impossible de former un nouveau cabinet; mais dans le cas où le gouvernement n'aurait dans l'Assemblée qu'une majorité d'une voix ou deux, un vote de non-confiance du Conseil aurait beaucoup plus d'effet. On se souvient de l'énorme cause en 1846 par les résolutions de l'hon. John Neilson qui ne furent perdues que par le vote de l'hon. Adam Ferrie passé solennellement du côté ministériel. L'Administration tory d'alors n'ayant qu'une faible majorité dans l'Assemblée, si ces résolutions eussent été remportées, l'impression générale était qu'elle eût résigné sur le champ. Je ne dis pas toutefois que le public n'eût pas été trompé dans son attente; on sait que cette administration n'avait pas à un haut degré la vertu de résignation.

M. le Critique remarque que la définition de la ville et celle de la cité manquent dans mon ouvrage. Il aurait dû remarquer un grand nombre d'autres définitions qui n'y sont pas; les limites des comtés et des districts ne s'y trouvent pas non plus. Il aurait pu faire remarquer tout cela. C'est encore un oubli de sa part. Ce sera pour une autre édition. Presque toutes les autres observations faites par M. le Critique me semblent absolument sans importance. Ce sont des omissions qu'il me reproche. Il semble oublier commentant que le cadre de mon ouvrage me commandait d'être concis, au risque d'omettre beaucoup de choses instructives et intéressantes.

Lorsqu'après avoir parlé de la qualification requise de tout électeur, j'ajoutais qu'un prêtre peut voter aussi s'il a la qualification requise, j'avais cru qu'on entendrait parfaitement bien qu'il s'agissait de la qualification requise de tout électeur.

Je n'ai pas dit quel changement devait avoir lieu dans la constitution du Conseil Législatif, ni comment dit se faire ce changement. Je laisse cette question à la méditation des Législateurs et des politiques expérimentés; je serais sorti de mon sujet en la discutant. J'ai répété deux ou trois fois que le Conseil Exécutif doit avoir la confiance de la majorité des représentants du peuple, et je l'ai fait à dessein; c'est une vérité dont on s'est moqué si longtemps qu'on ne saurait trop la graver dans l'esprit du peuple. Quant à l'autre répétition que l'écrivain signale, j'avoue qu'elle n'est pas nécessaire, cependant il faut remarquer qu'elle se trouve sous deux titres différents, et qu'elle peut contribuer à rendre la chose plus claire. Si je n'avais pas fait ces ré-

pétitions peut-être me l'aurait-on reproché. Ce qui me fait penser ainsi c'est qu'on me dit plus loin que j'aurais dû faire remarquer, en parlant du Régistrateur Provincial, que sa charge se fondera dans celle du Secrétaire Provincial, après le déplacement du fonctionnaire actuel (ce qui a eu lieu en février dernier) et cependant cela se trouve en toutes lettres à la page 124.

L'écrivain signale l'une après l'autre cinq ou six omissions qui me paraissent assez futiles. Par exemple qui croirait qu'on me reproche de n'avoir pas, dans un ouvrage sur les "Eléments du droit public et constitutionnel" défini les devoirs de l'Huissier de la verge noire!...

L'auteur de l'article communiqué semble croire que le pouvoir donné par la Législature au Gouverneur en Conseil de faire frapper, pour la circulation de la Province, des pièces d'argent de cinq chefs, un écu est analogue à la prérogative que la constitution anglaise accorde au Roi, de battre monnaie; c'est-à-dire, de déterminer l'empreinte ou de faire marquer d'un coin la monnaie. C'est avoir une idée bien erronée, à mon avis, de ce qu'on entend par prérogative de la couronne en Angleterre. Pour ne pas entrer ici dans des explications qui deviendraient ennuyeuses pour le public, je prierais l'écrivain de lire attentivement le Chap. VII du Liv. I. des Commentaires de Blackstone. Il verra ce qu'on entend par la prérogative de battre monnaie; et je suis certain qu'il se convaincra de son erreur.

Si je n'ai pas défini ce qu'on entend par *felonies* ni ce qu'on entend pas *délits*, c'est encore parce que je me serais jeté en dehors de mon sujet. Avec le droit criminel que nous avons aujourd'hui, je n'aurais pu définir exactement ces termes qu'en mettant à contribution plusieurs pages de M. Crémazie.

Je ne puis m'empêcher de répéter encore une fois en terminant que mon intention n'a jamais été de donner un traité complet du droit public et constitutionnel de ce pays; c'eût été une prétention ridicule de ma part. J'ai voulu donner au peuple une idée de ses droits et de ses devoirs, j'ai voulu lui donner une idée du fonctionnement de nos institutions représentatives — j'ai tâché de me resserrer dans un cadre étroit, me contentant de toucher en passant aux matières les plus importantes — ma grande difficulté a été de me restreindre dans des limites convenables. Pour éviter des frais d'impression, j'ai retranché une grande partie du manuscrit que j'avais d'abord préparé, et si tout ce que j'ai retranché devait m'être imputé à erreur, je serais prêt à déclarer que mon ouvrage en souffrirait. Mais les omissions que j'ai faites ont été volontaires.

J'ai retranché surtout un long chapitre sur les devoirs des Jurés. J'aurais pu le publier ainsi que beaucoup d'autres choses; j'aurais même aimé à le faire si quelqu'un eût voulu se charger des frais d'impression.

Je dois faire remarquer à M. le Critique que c'est une manière bien fautive de critiquer un ouvrage que de faire l'énumération de tout ce qu'il n'a pas dit. On fait croire au public que l'ouvrage fourmille d'erreurs, tandis que la concision qui y régnait peut être une affaire de goût ou même de nécessité. Avec ce système, pas un ouvrage ne trouverait grâce aux yeux du critique. Je ne prétends pourtant pas dire que mon ouvrage soit complet et parfait; j'ai déjà admis cela avant que M. le Critique ait entrepris de le prouver. Je suis flatté que l'auteur de l'article communiqué, qui d'après le ton de son écrit, paraît avoir vieilli dans la vie publique et être juge en matière politique, n'ait pas signalé de plus graves erreurs.

Je ne puis terminer sans le remercier de m'avoir fait remarquer l'absence des noms des honn. E. P. Taché et Jas. Leslie sur la liste des Conseillers Législatifs. C'est assurément une omission typographique. — Mais d'un autre côté, je puis assurer à M. le Critique que M. Vetenhall n'a jamais été nommé au Conseil Exécutif — Nous corrigerons ces choses là tous deux dans nos prochaines éditions.

Nominations officielles.

Toronto, 17 mai 1851.

Il a plu à S. E. le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: John Boston écuyer, pour être Sheriff du District de Montréal;

Vital Tétu, écuyer, pour être l'un des commissaires de la Maison de la Trinité de Québec, au lieu et place de l'honorable Louis Masne, démissionnaire.

MARIAGES.

Le 19, à l'Eglise Paroissiale, par Messire Truteau Vic. Gén. et Doyen du Chapitre, M. François-Antoine-Denis Paul, Organiste de la Cathédrale, à Belle-Épouline-Apolline-Marie Chagnon, tous deux de cette ville.

Le même jour et au même lieu et par le même, M. Jos. Magloire David, à Dlle. Adèle Paul, tous deux de cette ville.

DECES.

Le 10 courant, à St. Barthélemy, Dame Mari-Lafontaine, veuve de Joseph Ant. Jacques, à l'âge de 70 ans, après une maladie de plusieurs années supportée avec une grande résignation.

ANNONCES.

AVIS.

UN apprenti typographe trouverait de l'emploi en s'adressant à cette imprimerie. Montréal, 20 Mai 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

Le Bureau des Examineurs s'assemblera le premier J. M. mardi de juin prochain, à midi précis, dans la salle d'école de P. E. Taché, pour procéder à l'examen des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un brevet de capacité, conformément au statut des écoles. Par Ordre, F. X. VALADE, Secrétaire, B. E. Longueuil, 20 Mai, 1851.

ATTENTION!

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. Le Soussigné très-recommandant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec toute de cet honneur occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France, TELS QUE:

- Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, Journée du Chrétien, Vie dévote, Formulaire, Livre de Vie, Ang. Conducteur, Heures choisies, Visite au St. Sacrement, A Marie gloire et amour, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Ste. Communion, etc.
- Aussi un très-grand assortiment de Chaplets, Médailles, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Croix et Coussin Argent, Statues en Porcelaine, Porte-Reliques enrois, ... du Bon-Pasteur, en cuir, ... de la Ste. Vierge, Crucifix de toutes grandeurs en ivoire, bronze, ... de St. Joseph, et enivre, ... de l'Ange Gardien, de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition des vendeurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE, Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.



NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts. Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

Papeterie de toute espèce, tapissier, chaplets, médailles, croix, parmenterie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici. J. BR. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

PEINTURES, HUILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctuelle et mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai. MICHEL MOSES. Montréal, 13 Mai, 1851.

ON DEMANDE

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations sous tous rapports, pour une des paroisses du diocèse de Montréal. Pour les conditions, s'adresser au bureau des *Mélanges Religieux*.

AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGE.

Les Soussignés prennent la liberté de prévenir Messieurs les Curés et le Clergé en général qu'ils attendent par les premiers arrivages d'Europe un assortiment de VIN BLANC acheté et choisi par eux à BORDEAUX, expression pour l'usage du St. Sacrifice de la Messe, et dont ils disposeront à des PRIX MODÉRÉS. E. ER V. HUDON. Montréal, 2 mai 1851.

A vendre à cette imprimerie:

LE MANUEL

DE LA VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ

DU

MANDEMENT

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés.

PRIX: 2/9 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

NOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Prière, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout sens des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

Marché Bonsecours.

Vendredi, 9 mai 1851.

PRIX DES DENRÉES.

Table listing prices for various goods like flour, grain, and oil.

Volailles et Gibiers.

Table listing prices for poultry and game.

Vianes.

Table listing prices for various meats.

Produits de la laiterie.

Table listing prices for dairy products.

Légumes.

Table listing prices for vegetables.

Divers.

Table listing prices for miscellaneous goods.

Prix du Pain.

Table listing prices for different types of bread.

Sucres.

Table listing prices for sugar.

Fruits.

Table listing prices for fruit.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FINÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York...

Table with columns for departure dates and destinations.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine...



ON imprime à cet établissement: Livres, Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et jobs de toute espèce.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs...

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique...

F. X. DEROME, Horloger, à 3 portes de Pévêché.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE A. HERVÉ.

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication...

Montréal, 25 Février 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

F. Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé...

TELS QUE

Formulaire de prières, Ange Conducteur, Paroisse Rommain, etc.

Montréal, 27 décembre 1850.

MOIS DE MARIE

NOUVELLE édition, augmentée des prières de la messe, vêpres des dimanches...

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez M. E. R. FABRE et Cie, 2 Avril 1850.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE.

M. HERVÉ & Cie, sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux...

Adresse: MM. HERVÉ & Cie, coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 51.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis...

C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

ATTENTION!

À VENDRE,

A l'Évêché, à la Prévidente et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA MANSÉBOUR

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien...

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES.

Montréal, 2 novembre.

MANUEL

DES

Sociétés de Tempérance,

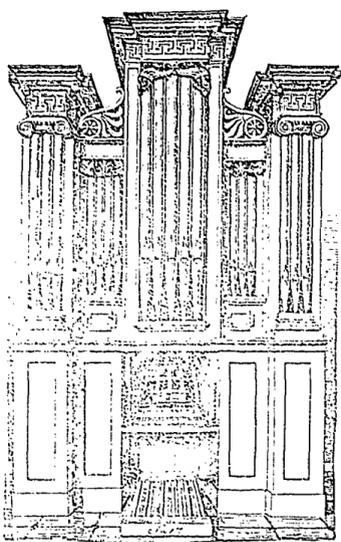
DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. C. CHINIQUE, P.T.R.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne...

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE...

J.-Bte. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.



Au Clergé.

F. Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait.

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MELODES, à 4, 4 1/2 et 5 octaves...

Montréal, le 29 novembre 1850.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des bibliothèques paroissiales...

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

E. R. FABRE ET Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE GUIDE

DE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT

UNE SÉRIE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SÉCRÉTAIRE DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs et au public en général...

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

Pour la pension et l'instruction, sans autres fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre.

Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvu de blanchissage, un raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe...

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, Président.

JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, Secrétaire.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, Sec. Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Sec.

WILLIAM LYMAN, Sec.

G. E. CARTER, Sec. M. P. P.

HEW RAMSAY, Sec. Gérant.

Conseiller Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Sec.

QUEBEC—Agent—H. W. WELCH, Sec.

Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Sec. Melbourn—Thos. Tait, Sec. St. Andrews—Frank Far. St. Hyacinthe—Boucher de Rich. Er. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières—John Robertson, Sec. Huntingdon—R. B. So. Hawkesbury—Georges Lamillville, Sec. Stanstead—F. Judd, Sec. Dunham—Wm. Baker, Sec. Sherbrooke—Wm. Ritchie, Sec.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant aux assurés augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur les individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns for Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre un tel avantage en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with columns for AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, secr. des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

NEGOTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse au-dessous de l'établissement de la Minerve. Montréal, 8 novembre 1850.

ATTENTION!!

LA CLEF DES

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT JASSISERAVE.

DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. ROLLAND, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent—Prix: 2 sch.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'absence de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

BAUME DU DR. WISTAR.

Ti-tu du Démocrate (Saco) 22 Juin 1847.

Il y a quelques jours, M. Eligah Witham de Sanford, se trouvant à notre office, nous pria de publier son témoignage en faveur du Baume de Cerises Sauvages du Dr. Wistar. Pendant l'automne de 1848, M. Witham fut attaqué d'un très-mauvais rhume, qui sans cependant empêcher de vaquer à ses occupations, le faisait beaucoup souffrir.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

COLLEGE JOLIETTE.

LETTRES de cet établissement, se divisent en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. . . £3 0 0

Musique { Piano. . . . . £3 0 0

Dessin. . . . . £0 5 0

Abonnement à la bibliothèque. . . £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, P.T.R. Directeur.

REV. A. THIBAUDIER, P.T.R. Procureur.

Montréal, le 17 septembre 1850.

L. P. BOIVIN.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTI de nouveaux pratiques que tout son établissement est prêt dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques arrier.

Il a tout incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous. Une insertion, . . . £0 2 6  
Chaque insertion subséquente, . . . 0 7  
Dix lignes et au-dessous. Une insertion, . . . 0 3 6  
Chaque insertion subséquente, . . . 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (Une insertion) chaque ligne, . . . 0 0 1  
Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1  
L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.

Et les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire  
Trois-Rivières, Val. Guillet, Gér., N. P.  
Québec, . . . L. Gill, P.T.R., V.  
St. R. Anne, . . . M. F. Pilote, P.T.R. Direct.  
Rivière du Loup, M. L. Barilbeau.  
St. Athanase, M. H. Aubertin.  
Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, P.T.R., Rédacteur-en-Chef (Évêché de Montréal)

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.